

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON



Réunion extraordinaire du conseil des maires de la MRC Avignon (visioconférence), le mercredi 31 mars 2021, 17 h 30

Étaient présents :

M. Mathieu Lapointe, préfet et maire de Carleton-sur-Mer
M. Bruce Wafer, préfet suppléant et maire d'Escuminac
M. Pascal Bujold, maire de Pointe-à-la-Croix
Mme Doris Deschênes, maire de St-André-de-Restigouche
Mme Cynthia Dufour, maire de St-Alexis-de-Matapédia
M. David Ferguson, maire de Ristigouche Sud-Est
Mme Nicole Lagacé, maire de Matapédia
M. Christian LeBlanc, maire de Maria
M. Ghislain Michaud, maire de St-François-d'Assise
M. Steven Parent, représentant de Carleton-sur-Mer
M. Guy Richard, maire de L'Ascension-de-Patapédia
M. Yvan St-Pierre, maire de Nouvelle

Aussi présent :

M. David Bourdages, directeur général et secrétaire-trésorier

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Entente de développement culturel pour la MRC Avignon avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC);
3. Entente de partenariat territorial avec le CALQ en lien avec la collectivité de la Gaspésie – « Entente de développement sectoriel »;
4. Appel d'offres de service d'inspection et programmes SHQ;
5. Locaux MRC;
6. Levée de l'assemblée.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

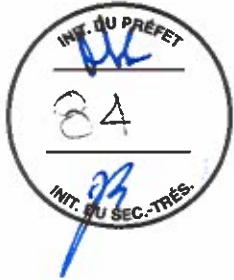
Document déposé :

MRC AVIGNON. *Ordre du jour CM extraordinaire 31 mars 2021.*
1 page.

CM-2021-03-31-273

Il est PROPOSÉ par : M. Yvan St-Pierre
et résolu unanimement

d'adopter l'ordre du jour avec le point « Divers » ouvert.



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON

2. ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2021-2023 DE LA MRC AVIGNON AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (MCC)

Document déposé :

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (MME GABRIELLE PAQUETTE, DIRECTRICE DU BAS-SAINT-LAURENT ET DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE). *Convention d'aide financière – Programme Aide aux initiatives de partenariat*. Date N/D. 5 pages.

Résolution n° CM-2021-03-31-274 concernant la convention d'aide financière Programme Aide aux initiatives de partenariat entre le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et la MRC

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon finalise sa Politique culturelle et souhaite assurer sa mise en œuvre;

CONSIDÉRANT qu'une demande de partenariat incluant un plan d'action 2021-2023 a été déposée au MCC au cours de l'année 2020;

CONSIDÉRANT que le plan a été retenu par le ministère et qu'une convention d'aide financière liée au Programme d'aide aux initiatives de partenariat a été transmise pour signature;

CONSIDÉRANT que la convention couvrira 60 % des coûts du plan d'action jusqu'à un maximum de 90 000 \$;

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon s'engage à couvrir 40 % des coûts;

Il est PROPOSÉ par : M. Guy Richard
et résolu unanimement

CM-2021-03-31-274

Que :

- La MRC Avignon s'engage à investir 60 000 \$ sur trois ans pour couvrir les coûts des actions prévues au plan d'action;
- La MRC Avignon autorise le préfet, M. Mathieu Lapointe, à signer la Convention d'aide financière 2021-2023 (dossier 535704) avec le MCC dans le cadre du Programme d'aide aux initiatives de partenariat;
- La MRC Avignon désigne M. David Bourdages, directeur général et secrétaire-trésorier afin de représenter l'organisation pour l'application de l'entente et la réalisation du projet.

ORIGINAL : Ministère de la Culture et des Communications, Mme Gabrielle Paquette, directrice du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

c. c.

**Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration
Mme Sophie Leblanc, MCC Bas-Saint-Laurent / Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine**



3. ENTENTE DE PARTENARIAT TERRITORIAL EN LIEN AVEC LA COLLECTIVITÉ DE LA GASPÉSIE – ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT SECTORIEL (CALQ)

Document déposé :

LE CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC (MME ANNE-MARIE JEAN, PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE). *Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de la Gaspésie « Entente de développement sectoriel »*. Date N/D. 32 pages.

Résolution n° CM-2021-03-31-275 concernant l'entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de la Gaspésie – Entente de développement sectoriel (CALQ)

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon finalise sa Politique culturelle;

CONSIDÉRANT que la culture et le soutien aux professionnels de ce secteur sont importants pour la vitalité, l'attractivité et l'économie de nos milieux;

CONSIDÉRANT que l'entente 2021-2024 proposée permet d'augmenter les fonds pour le soutien au secteur;

CM-2021-03-31-275

Il est PROPOSÉ par : M. Christian LeBlanc
et résolu unanimement

Que :

- La MRC Avignon s'engage à investir 24 000 \$ sur trois ans pour couvrir sa part de l'entente;
- La MRC Avignon autorise le préfet, M. Mathieu Lapointe et M. David Bourdages, directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'Entente de partenariat territorial - CALQ 2021-2024;
- La MRC Avignon désigne M. David Bourdages, directeur général et secrétaire-trésorier afin de représenter l'organisation pour l'application de l'entente et la réalisation du projet.

ORIGINAL : Le Conseil des arts et des lettres du Québec, Mme Anne-Marie Jean, présidente-directrice générale

c. c.

**Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration
Mme Céline Lavallée, directrice du soutien aux artistes, aux communautés et à l'action régionale - CALQ**

4. APPEL D'OFFRES DE SERVICE D'INSPECTION ET PROGRAMMES SHQ

Résolution n° CM-2021-03-31-276 concernant l'appel d'offres de service d'inspection et programmes SHQ



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon est responsable de délivrer les services et programmes de la SHQ en matière d'amélioration des habitations sur son territoire;

CONSIDÉRANT l'urgence de remplacer la ressource contractuelle permettant à la MRC de respecter ses obligations;

Il est PROPOSÉ par : Mme Cynthia Dufour
et résolu unanimement

CM-2021-03-31-276

Que :

- La MRC Avignon mandate M. David Bourdages, directeur général et secrétaire-trésorier afin de sélectionner par appel d'offres un nouveau contractant avec la MRC de Bonaventure et de conclure un contrat de gré à gré pour la livraison des services liés aux programmes de la SHQ dont les MRC sont responsables;
- La MRC Avignon mandate M. David Bourdages, directeur général et secrétaire-trésorier afin de réaliser en 2022 une analyse de ces services et de leur dispense afin d'optimiser ceux-ci;
- L'appel d'offres et la signature d'un contrat conjointement avec la MRC de Bonaventure sont conditionnels à l'acceptation de cette démarche par la MRC de Bonaventure.

ORIGINAL : MRC de Bonaventure, M. François Bujold, directeur général

c. c. Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

4. LOCAUX MRC

Résolution n° CM-2021-03-31-277 concernant les locaux de la MRC Avignon

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon souhaite rapidement disposer pour son équipe des locaux dans l'ouest et le centre de son territoire afin de mieux réaliser sa mission;

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon a réservé des sommes à son budget 2021 pour des locaux à l'extérieur de son siège social de Carleton-sur-Mer;

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon souhaite être présente dans l'ouest et le centre de son territoire et que des locaux appropriés ont été identifiés;

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes
et résolu unanimement

CM-2021-03-31-277

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON



Que :

- La MRC Avignon prenne entente avec les propriétaires des locaux ciblés et établisse deux points de services à Matapédia et Pointe-à-la-Croix;
- La MRC Avignon mandate M. David Bourdages, directeur général et secrétaire-trésorier afin de conclure et signer les contrats de location et réaliser l'implantation des deux points de services.

ORIGINAL : Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

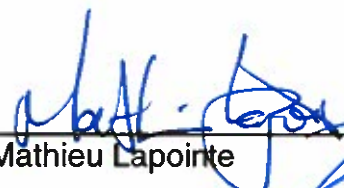
6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

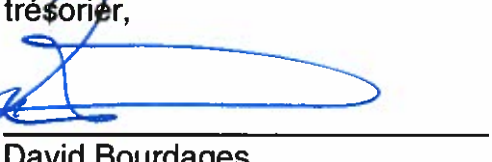
CM-2021-03-31-278

Il est PROPOSÉ par : M. Ghislain Michaud
QUE l'assemblée soit levée.

Le préfet,

Le directeur général et secrétaire-trésorier,


Mathieu Lapointe


David Bourdages